

Au sommaire... - Les voeux du maire - Recensement - Cérémonie de commémoration du 11 novembre - Information élections - Du côté du CCAS
- Du côté de l'école - La salle de sport - Du côté de l'église - Dénomination des routes et rues - La vie locale - Service public: les finances ...

Les voeux du maire

Le 15 septembre 1984, j'étais élu maire. Mon fils avait 6 ans, j'en avais 36. Il en a aujourd'hui 41, est devenu papa à son tour. À plus de 71 ans, j'ai décidé de cesser mes fonctions de maire au mois de mars 2020.

Beaucoup de visages ont disparu, de plus nombreux encore sont arrivés: Le Vigan est passé de 822 habitants à plus de 1500.

Des souvenirs jalonnent ces années, certains cruels - je ne peux oublier la perte de la laiterie-fromagerie et de ses 120 emplois -, d'autres plus heureux - je pense aux réalisations abouties: écoles 4 tranches de lotissement, 6 pavillons à Polidelle, zones d'activités, revitalisation du bourg par l'achat, la rénovation et la mise à disposition de locaux pour des commerces et des services, salle culturelle et bientôt gymnase...

Les règles ont changé, sont devenues complexes aux dépens de la proximité, de la convivialité.

J'ai eu la chance de débiter au moment de la décentralisation voulue par François Mitterand; heureux temps où les dotations de l'État croissaient chaque année. Puis les technocrates sont arrivés avec leurs certitudes de pseudo-élites...

Ce qui me reste aussi de cette longue expérience, c'est la richesse des relations humaines tissées avec mes concitoyens, avec tous les adjoints, conseillers municipaux et employés qui m'ont assisté et soutenu.

La vie et la cité continuent: une nouvelle équipe est prête à prendre la relève; ce qui me réjouit, c'est qu'elle fédère, sans exclusion aucune, toutes les bonnes volontés et les compétences.

Aussi c'est avec confiance que je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 2020.

Daniel Souladié, maire de Le Vigan

Recensement

Le recensement se fait tous les 5 ans. Cette année 2020, notre commune est concernée. Il s'effectuera du 16 janvier au 15 février 2020. La commune est divisée en 4 districts et 4 agents recenseurs passeront dans les habitations de chaque district pour déposer les documents à compléter. Vous pouvez aussi vous recenser par internet. Merci pour l'accueil de nos agents.

À noter

- LA FIBRE -

Désormais, la fibre est accessible à la plupart de nos administrés. Pour vous assurer de votre éligibilité au réseau, et obtenir les informations nécessaires à vos démarches : <https://eligibilite-thd.fr/cartographie/AXTD>

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Cette journée commémorative a débuté à midi au monument aux morts où un public nombreux était venu assister à la cérémonie: on a pu noter la présence de nos associations locales, des représentants de la gendarmerie et de nos amis britanniques arborant le coquelicot ou le bleuet, (vieille tradition tombée en désuétude, et réhabilitée en 2014). Après lectures des textes officiels par les adjoints en l'absence du Maire, souffrant, après la Marseillaise entonnée par le public, après l'apéritif offert par la Mairie dans la salle des fêtes, c'est une mique revigorante qui a régalé une trentaine de gourmets à la Table d'Isabelle. À l'issue de cette belle réunion JP Jaquet trésorier de la Fnaca, entouré de Laurent Gouloumès, Président, et de Louis Tocaven, Secrétaire de l'association ont remis à "Yvonne" Valet le diplôme d'honneur de la FNACA en remerciement de son dévouement sans faille au long de ces années. Elle a œuvré en tant que représentante des veuves de guerre et par ses compétences et sa disponibilité lors de la préparation de toutes les manifestations de l'association. Et pour tout cela, ses amis tenaient à la remercier...



Information au public

Informations liées aux élections municipales du 15 et 22 mars 2020.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin donc jusqu'au 7 février 2020 pour les prochaines municipales. Le citoyen peut désormais vérifier son inscription effective et connaître le bureau où il vote sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription peut se faire en ligne généralisée sur internet: [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour plus d'informations un visuel est disponible sur [info-public.fr/municipales-2020](https://www.info-public.fr/municipales-2020)

La procédure d'inscription est volontaire et non automatique lors d'un déménagement.

Retrouvez les rubriques du site internet de la Mairie :
Vie Municipale , Vie Pratique , Vie Sociale , CCAS , Espace Jean Carmet ,
Vie Associative , Tourisme & Loisirs , Enfance & Jeunesse
sur www.levigan46

Du côté du CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le CME reconduit cette année encore ...

Sylvette Bélonie et la commission CCAS, après contrôle des dossiers déposés, ont retenu quinze candidats répondant aux critères de sélection habituels. Cette année, 15 jeunes bénéficiaires ont obtenu cette « bourse communale » dont le montant total s'élève à 20924 €, pour une contrepartie de 351h de travail, effectuées dans les associations ou services communaux, au prorata des bourses versées à chacun.

Les sommes seront versées par tiers en octobre, janvier et mars.

La complémentaire SANTE SOLIDAIRE (CSS) ...

Depuis le 01/11/2019, elle remplace la CMU, CMUC, et l'ACS. C'est une aide pour payer les dépenses de santé destinée aux personnes aux revenus modestes en fonction de leurs ressources.

Elle est simple d'accès, plus protectrice, les personnes en bénéficiant ne paient plus lorsqu'elles se rendent chez leur médecin, leur dentiste (prothèses dentaires), leur opticien (achat de lunettes), à l'hôpital.

En fonction des revenus, elle peut ne rien coûter ou coûter moins d'un euro par jour et par personne.

Pour savoir si vous êtes éligible plusieurs possibilités s'offrent à vous:

- Effectuer une simulation sur le compte AMELI
- Prendre rendez-vous auprès de votre caisse d'assurance maladie ou de la MSA
- Appeler le **0 800 971 391** (services et appels gratuits)
- Contacter le CCAS Mairie Le Vigan

Du côté de l'école



La rentrée des classes 2019-2020 s'est déroulée sans problème. Pas de changement au niveau des classes (4 en élémentaire et 2 en maternelle). L'effectif est en hausse par rapport à l'année passée (2018: 128 élèves, 2019: 143 élèves).

La garderie périscolaire et l'ALSH du mercredi et des vacances fonctionnent dans les conditions habituelles.

Le projet "Écoles numériques rurales" sera finalisé cette année.

La salle de sport



Les travaux d'achèvement de la salle de sport, bien que légèrement en retard seront néanmoins terminés au début 2020. Les 14 entreprises qui interviennent sur ce chantier peinent parfois à tenir les délais, mais "patience et longueur de temps font plus que force ni que rage" et, en descendant de Tauty, on peut apercevoir l'imposante silhouette de bois et de béton mêlés où les grandes surfaces vitrées reflètent le paysage environnant.

Du côté de l'église

Cet été encore, la Mairie a ouvert à la visite les portes de la collégiale, sous la vigilance d'étudiants viganais embauchés pour la circonstance.

Plus de 1500 visiteurs ont ainsi pu apprécier notre magnifique église.

A chacun sa route, sa rue, son numéro...

Pour ceux qui auraient encore un doute sur l'utilité d'une telle action, Le Vigan a choisi d'adhérer à cette initiative nationale qui consiste à localiser facilement, mais également plus rapidement l'adresse des habitants de la commune. Utiles pour le courrier, nécessaires pour les livraisons, vitales pour les personnes en difficulté, Pompiers et Samu gagnant ainsi un temps précieux pour porter assistance. Le numéro correspond au métrage GPS allant du départ de la route dénommée, au domicile proprement dit. La distribution de ces plaques avec numéro aura lieu dans les prochaines semaines. L'installation des panneaux des rues (ou routes) démarrera début 2020.



Le café associatif du Vigan...

Le café est ouvert depuis 6 mois, pour rappel voici les objectifs que l'association s'était donnée :

- une porte ouverte à tous et toutes, un lieu de rencontre convivial intergénérationnel, un lieu d'accueil pour les enfants et les adolescents.
- la diffusion de savoirs alternatifs
- fédérer et accueillir des projets communs
- échanger, bouquiner, jouer (jeux de société et livres en libre accès)
- proposer vos talents ou activités artistiques en programmant des ateliers (ex : ateliers tricot, couture, fabrication de pain, de produits de beauté, de zéro déchet, d'informatique...)
- promouvoir les activités artistiques locales (expositions, affichage...)
- un point de vente des produits locaux (sirops, tisanes...)
- organisation de soirée thématique (ludothèque, conférence...)
- boire un verre (thé, café, boissons rafraichissantes, bières sans alcool)

A ce jour, le nombre d'adhérents (87 pour le moment) nous conforte que ce projet répond à des besoins. L'équipe de membres actifs s'agrandit et l'association se structure avec un conseil d'administration (10 personnes) et le bureau s'étoffe de 2 nouvelles personnes.

Quelqu'un gère les expos et une commission "Animations musicales et théâtrales" s'occupe des représentations. Huit personnes alternent pour les permanences d'ouverture. Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager vos idées.

Les artistes et conférenciers se présentent de manière fluide pour enrichir notre programme qui se compose d'ateliers réguliers dans la semaine et d'ateliers ponctuels présentés chaque mois. Beaucoup de personnes se présentent pour proposer, partager différentes choses.

Une aide en informatique nous a permis d'ouvrir un site.

Les projets ne manquent pas : celui en cours est d'être le lieu d'accueil d'une bibliothèque communale, c'est en préparation avec la BIG, celui qui n'est pour le moment que sous forme d'idées est un défilé de mode qui pourrait s'organiser au printemps avec le partenariat des commerçants.

Nous sommes en train de préparer des demandes de subventions pour que ce beau projet reste viable.

Même si la fréquentation est irrégulière, le dynamisme de l'association perdure.

Si vous voulez soutenir cette initiative qui participe à la vie de notre village, venez nous rencontrer, boire un café, adhérer ou même faire un don.

Vous trouverez les programmes en affichage à la mairie, sur le portail extérieur du café, sur le blog des Bourians, sur notre site (verrasoi46wixsite) et sur Facebook ([Café le Verre à Soi 46](https://www.facebook.com/Café-le-Verre-à-Soi-46))



Rappel



Consignes de tri, c'est simple et facile

PAPIER, CARTON, PLASTIQUE ?

Bac de tri sélectif
 Plier les cartons pour éviter tout débordement

DÉCHETS DE SALLE DE BAINS, COUCHES, PAPIER SOUILLÉ, ... ?

Bac d'ordures ménagères
 En sacs

LE VERRE ?

Récup'verre
 Sans bouchon ni couvercle

LINGE, CHAUSSURES ?

Borne Relais
www.lafibredutri.fr

ENCOMBRANTS, PALETTES, PNEUS, FÉRAILLE, HUILE USAGÉE ?

Déchetteries

RESTE DE REPAS ?

Compostage

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
 Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61
 Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - @symictom.fr



LES TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (*TLC)

ILS SE RECYCLENT AUSSI

Une seconde vie pour les TLC* même usés ou déchirés c'est possible

QUOI RECYCLER ?

- Petits Vêtements : Bonnet, chaussettes, collant, écharpe, gants, lingerie ...
- Grands Vêtements : Chemise, pantalon, pull, jupe, jeans, t-shirt ...
- Linge de maison : Torchon, drap, serviette, nappe en tissu ...
- Chaussures : Escarpins, sandales, bottes, baskets ...

Tous les vêtements et linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

⚠ Surtout ne pas déposer d'article HUMIDES.

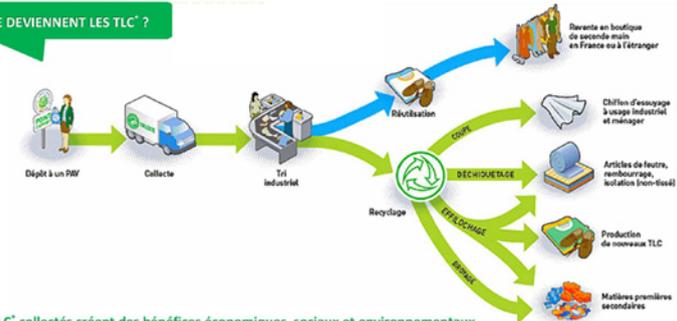
OU DEPOSER LES TLC ?

Dans des points d'apport volontaire (*PAV) portant le logo ECO TLC.

- ✓ Un conteneur ou benne dédiée,
- ✓ Une antenne locale d'association,
- ✓ Une collecte occasionnelle à domicile,
- ✓ Une boutique.

Ils sont tous référencés sur www.lafibredutri.fr

QUE DEVIENNENT LES TLC ?



Le processus de recyclage des textiles (TLC) est le suivant :
 1. Dépôt à un PAV (Point d'Apport Volontaire)
 2. Collecte
 3. Tri Industriel
 4. Recyclage
 Le recyclage se divise en deux voies :
 - **RECYCLAGE** : Production de nouveaux TLC, Matières premières secondaires.
 - **RECHICQUETAGE** : Articles de literie, rembourrage, isolation Insonorisés.
 - **REUTILISATION** : Chiffon d'essuyage à usage industriel et ménager.
 - **REVENTE** : Revente en boutique de seconde main en France ou à l'étranger.

Les TLC* collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
 Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61
 Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - @symictom.fr

Attention...



La préfecture du Lot, informée par la gendarmerie, nous signale une nouvelle méthode de vols à la roulotte.

Les malfaiteurs profiteraient des lotos pour fracturer les voitures, récupérer les adresses et se rendre aux domiciles aux fins de cambriolages.

Nous vous invitons à ne laisser aucun papier à l'intérieur de vos véhicules et à rester vigilants par rapport à ce phénomène de délinquance.

L'achat local récompensé au Vigan...



Notre commune a participé à "La semaine commerciale" du samedi 12 octobre au samedi 19 octobre organisée et financée par la FDAC (Fédération départementale des associations de commerçants). A cette occasion, en remerciement de la fidélité de la clientèle locale, des bulletins avaient été distribués dans les commerces participants.

Lors du tirage au sort qui a eu lieu vendredi 8 novembre on a pu découvrir le nom des gagnants des bons d'achat de 30 €. Sur la commune du Vigan il y a eu + de 390 bons remplis lors de cette semaine d'opération. 13 personnes sont reparties chacune avec un bon d'achat de 30 € en poche à dépenser dans les commerces participants au jeu (à dépenser uniquement sur le Vigan) Cette action donne un souffle aux commerces de proximité qui ont pu également proposer des promotions à leurs clients lors de cette semaine commerciale. Un coup double donc et pour le client satisfait d'avoir gagné et pour les boutiques qui ont pu offrir 390 € de bons d'achat à leurs acheteurs sans aucun frais. La remise des bons d'achats aux gagnants a eu lieu au Biskit Tavern en présence des gagnants, du maire Daniel Souladié et de son adjoint Michel Favory, de la trésorière de l'ACAV Mary Dupin (association des artisans et commerçants du Vigan) et de la présidente Pascale Magloire (ACAV).

Michel Souladié récidive...

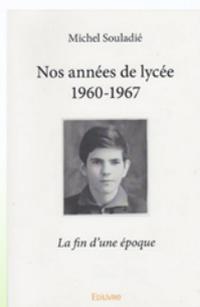
Son précédent livre a connu le succès et ses lecteurs l'ont encouragé à donner suite à son premier récit autobiographique.

Et c'est ainsi qu'est né "Nos années lycée" au sous titre un rien nostalgique "la fin d'une époque"...

Le lecteur retrouve Michel dans sa jeune vie partagée entre ses études au lycée de Cahors et ses savoureuses anecdotes de potache narrées avec une redoutable précision, et sa vie dans sa famille lorsqu'il rentrait du pensionnat.

Nous redécouvrons cette époque rurale révolue mais si douce à ses souvenirs et nous partageons cet éloge à l'entraide, ciment de la qualité et la sérénité de la vie d'antan ...dans les années 60

Le livre de Michel Souladié est en vente dans tous les commerces du Vigan et dans tous les points livres de Gourdon.



En route pour l'aventure...



Mlle Combes
et
Mlle Bru

Du 20 février au 1er mars 2020, deux intrépides gazelles locales participeront à la 23e édition du 4L Trophy, destination le Sahara marocain à 6000 km. Elles concourront avec 2000 équipages, sous le nom "Les sans mention"... Camille Combes, 20 ans, étudiante en droit est Vignaise, elle sera la copilote. Elle possède une certaine expérience grâce à une mission humanitaire de trois mois qui l'a menée en Afrique du Sud cette année.

Anne-Lise Bru, 19 ans, étudiante en commerce est de Payrignac, elle sera la pilote. A cette occasion Melle Combes a sollicité une aide financière à la commune. Après examen du dossier, et en raison des missions humanitaires et sportives de ce projet, le CCAS a accordé une subvention de 100€ proposée par S.Bélonie la Présidente.

Plein feux:

Les associations qui font vivre la commune

"A tout seigneur tout honneur": le Comité des Fêtes est certainement la plus ancienne, mais surtout celle qui fédère les habitants autour d'actions traditionnelles ou innovantes au long de la saison estivale. Cette année une course de "caisses à savons", peut être peu fréquentée mais très intéressante de par l'ingéniosité des concurrents-constructeurs; une soirée genre bodéga pour fêter les vacances scolaires, une journée 14 juillet avec grand repas et les feux d'artifice (offerts par la Mairie), 3 jours de fête votive où les plus petits participent à la retraite aux flambeaux, où les "jeunes" ont "leur samedi soir". Puis le dimanche, après l'apéritif du comité, offert en remerciement des précieuses aubades, on s'attable dans le dancing pour un petit plateau sympa en attendant le moment du musette.

Prochainement nous nous intéresserons au dynamisme des autres associations...



Les 'bleus'
se lachent...

Remise de médaille

Belle cérémonie de remise de médaille de la famille à Pascal Vendomme, à la salle des fêtes du bourg. Cette médaille a d'autant plus de valeur symbolique qu'elle a été demandée, dans le plus grand secret, par les enfants du récipiendaire très ému de ce geste d'amour et de respect. Pascal Vendomme le papa honoré ce jour là a dû continuer seul l'éducation de ses quatre enfants après le départ trop prématuré de son épouse. Sylvette Bélonie, adjointe aux affaires sociales, a prononcé un petit discours de félicitations en rappelant combien les soins attentifs et le dévouement de ce papa ont su créer ce lien très fort qui unit la fratrie. C'est Aurélien Pradié, député départemental qui a épinglé la médaille et rappelé lui aussi combien la Famille est la cellule de base de la société, le berceau du futur citoyen, qui apprend le sens des responsabilités, le respect des personnes et la solidarité intergénérationnelle. Annie Benoit ensuite a parlé au nom de la Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) en rappelant la joie et la force qu'apportent de nombreux enfants et en témoignant de la vitalité et de la richesse que la famille nombreuse apporte à la société. Elle a conclu son intervention par ces vers de Maurice Carême: "Papa, je me sens fort, je me sens roi, quand je marche à côté de toi".



Réhabilitation du site de la laiterie

Ce n'est pas encore la panacée, mais petit à petit ce site redevient un lieu d'activités diverses, ce qui améliore son image visuelle à l'entrée ouest du Vigan. Nous avons évoqué l'installation de plusieurs acteurs paramédicaux dans le bâtiment "Sodial", dernier locataire de la Mairie. Deux autres parties de ces constructions ont été vendues à deux propriétaires locaux: à des fins d'installation d'une pâtisserie, l'autre servira d'entrepôt. A eux d'essayer d'entretenir au mieux les abords de cette ancienne friche industrielle.



À noter

Avis de recherche...

Le matériel de sonorisation qui appartient à la FNACA est introuvable depuis le 24 juillet, date de sa dernière utilisation à la salle des fêtes du centre-bourg. Si quelqu'un l'a emprunté, ou sait où il se trouve, il est prié de la rapporter en mairie.

Service public: les finances

Une motion a été votée contre le projet du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques. Au cours de la séance du CM du 29 octobre, Daniel Souladié avait informé les conseillers du projet de réorganisation des Finances Publiques à l'horizon 2022. Le maintien du maillage territorial actuel doit être préservé, il devrait être même renforcé afin que les services comptables et fiscaux restent garants de la bonne tenue des comptes publics. La fermeture de ces services ne ferait qu'aggraver la fracture territoriale du réseau DGIP, déjà présente dans le milieu rural, alors même que le principe d'égalité pour les citoyens est mis à mal, elle accélérerait la désertification des communes rurales. La mise en place de l'offre proposée ne serait qu'un service low-cost avec des animateurs polyvalents visant, à terme, à démanteler les services de la DIGP, alors que la proximité, le contact, le conseil personnalisé sont précieux et incontournables. Pour toutes ces raisons le conseil s'est opposé à ce projet de réorganisation.

À propos du tri

Les textiles, linge de maison, chaussures, se recyclent aussi. Notre commune depuis longtemps sensible à la préservation de l'environnement, informe les habitants de l'utilité et même de la nécessité de donner une seconde vie aux TLC (Textiles, Linge, Chaussures) et elle encourage à participer à ces gestes citoyens. Des points d'apport volontaire, sont tous référencés sur www.lafibredutri.fr Ces articles peuvent être revendus en boutique seconde main ou à l'étranger, utilisés en découpe chiffons, transformés en articles de feutre de rembourrage, d'isolation. Plus rien ne se perd, tout se transforme. Bénéfices économiques, sociaux, environnementaux.

À vos agendas !

L'Espace Polyculturel Jean Carmet vous propose toujours ses manifestations (Musique, humour, théâtre, conférences...) pour vous séduire, vous divertir, vous émouvoir...



et plus encore...